

Les fidèles et l'office divin

L'authenticité et la profondeur du renouveau liturgique parmi les fidèles se manifestent notamment par l'exigence, au delà de l'assemblée eucharistique dominicale qui demeure le centre, d'un contact avec la parole de Dieu et la louange de l'Église. Les laïcs sentent que leur prière ne peut plus demeurer une *dévotion* individuelle, les congrégations religieuses trouvent le cadre du *Petit Office de la Sainte Vierge*, ou similaire, trop étroit : les uns et les autres veulent une *prière d'Église*.

Une traduction de l'Office divin ne suffit pas : la structure de cet office est faite pour des moines et des prêtres. Mais tout en repensant la formule, pour l'assouplir et l'alléger, il était nécessaire de demeurer dans la tradition liturgique. C'est à quoi se sont employés, avec l'aide de nombreux collaborateurs, d'une part, les moines bénédictins d'En-Calcat, d'autre part, le R. P. Henry, O. P. : deux volumes partis du même problème, mais de conception et de réalisation très différentes.

Un troisième est paru plus récemment, traduction française d'un ouvrage du R. P. Fleischmann, O.S.B., destiné primitivement à des communautés religieuses allemandes.

*
**

Le Livre d'Heures (édit. de l'abbaye d'En-Calcat, Dourgne, Tarn) vous séduit dès l'abord. Sa typographie claire et aérée, en deux couleurs dégageant bien le texte des rubriques, où le rythme propre des psaumes, des hymnes et, ce qui est moins courant, des oraisons est mis en valeur par la présentation même, tous ces éléments vous invitent irrésistiblement à vous en servir. Le volume y gagne en épaisseur (surtout d'ailleurs à cause du texte latin, sur quoi nous allons revenir) et de ce fait, n'est guère transportable. La possibilité de l'avoir en deux volumes (lectionnaire séparé) n'y remédie qu'imparfaitement.

Il importe de signaler que la couverture noire à tranches rouges, qui constitue la présentation la plus répandue, n'est pas la seule, et qu'on trouve l'ouvrage en reliure vinyle de couleur, de divers tons et tranches ivoire, ce qui est plus séduisant pour un laïc.

Le liturgiste qui pénètre dans l'ouvrage n'est pas déçu, loin de là ! Si l'office quotidien a été considérablement réduit (il dure au total, en récitation commune, environ trente-cinq minutes, disent les usagers) tous les éléments essentiels y sont. C'est une connaissance profonde des structures liturgiques de base qui a présidé à cette élaboration.

ration, et l'on peut dire que l'introduction, qui répond bien au contenu du volume, intègre l'ensemble des données de l'Office divin. La répartition des psaumes sur quatre semaines, tout en allégeant la récitation quotidienne, a conservé l'attribution de certains psaumes à telle heure de la journée, à tel jour de la semaine (par exemple, le psaume 21 le vendredi), qui est dans la pure tradition de l'Église; elle a permis de donner au dimanche, à côté de ce *cursus*, une physionomie tout à fait propre et qui le met particulièrement en valeur, avec l'utilisation très ingénieuse, le dimanche soir, d'une lecture patristique qui éclaire et oriente les lectures bibliques de la semaine qui vient (l'homélie sur l'Évangile a été lue le samedi soir à Matines). L'attribution des Cantiques bibliques à la « cinquième semaine », qui revient moins souvent, équilibre fort bien l'ensemble.

Le Temporal a été vigoureusement mis en valeur, et là encore on ne peut qu'approuver; les grands saints que fête l'Église n'en prennent que plus de relief; on retrouve les autres à la lecture quotidienne d'un martyrologe abrégé et fort bien fait.

Enfin, il faut signaler l'idée très heureuse de proposer durant l'année une lecture cursive des quatre Évangiles à Prime. Nécessairement, une telle lecture est en discordance avec le temps liturgique (sauf pour Noël, où l'on commence précisément Luc) : mais cela n'a aucune importance en l'occurrence. Ce qui importe, c'est le contact régulier, fréquent des fidèles avec la Parole de Dieu. Cette lecture de Prime et celle, plus longue, de Complies, qui recouvre le reste de la Bible, l'assurent pleinement.

Dans cette perspective d'ailleurs, le lectionnaire peut être vendu séparément pour être utilisé comme livre de lecture journalière d'Écriture sainte.

L'importance donnée à ce lectionnaire, qui reprend à travers l'année liturgique les grands ensembles du Bréviaire romain et commence la Genèse, et donc son cycle annuel, au dimanche de la Septuagésime, a amené à présenter l'ensemble de l'Office selon cette structure. On sait qu'elle fut pendant un temps celle de l'Église et, par conséquent, cette particularité est entièrement justifiée — elle met en valeur, l'aspect parousiaque de Noël et l'Épiphanie. Cependant, on pourrait discuter ce point : les arguments dans un sens ou dans l'autre s'équilibrent et l'année liturgique actuelle est ce qu'elle est. Est-il vraiment nécessaire de changer ?

La traduction des psaumes a été déjà appréciée¹. Qu'il suffise de souligner ici l'initiative très heureuse qui, pour la psalmodie française, a parfois brisé avec les coupures de versets du latin, en se référant à l'unité du texte. Les hymnes traduites sont une des réussites particulières de ce Livre d'Heures, et nous souhaitons vivement que M. le chanoine Desjardins poursuive son effort dans cette ligne, en liaison avec ceux qui s'attachent comme lui au problème d'une langue française rythmée. Les divers autres éléments courants de l'Office sont également fort bien traduits (peut-être peut-on estimer, dans la conclusion des oraisons, « au nom de » comme une glose inutile; d'autre part, dans une telle finale, on peut sans inconvénient, en bon

1. Cf. *La Maison-Dieu*, n° 33, p. 223.

français, supprimer « le même », que le latin ajoute si la personne du Fils ou de l'Esprit a été mentionnée dans le corps de l'oraison). On a eu la bonne idée de garder intacts non seulement *Amen*, mais aussi *Kyrie* et *Deo gratias*. Enfin, les quelques notes d'introduction à chaque psaume ou lecture sont particulièrement vigoureuses.

Il faut dire, en définitive, que ce livre est une réussite, et les usagers s'en montrent, de fait, enthousiastes.

Ces usagers utilisent-ils le latin ? Nous n'avons encore rien dit de cette particularité du *Livre d'Heures* : tout, sauf le lectionnaire, se trouve en deux langues. On a d'ailleurs restitué pour les hymnes la vieille version, que les ordres monastiques ont tant de joie à avoir conservée. Était-il indispensable d'adopter le nouveau Psautier ? Toujours est-il que le texte latin est là, et que le fidèle peut prier dans cette langue. Le fait-il ? Peut-être certaines communautés religieuses l'ont-elles préféré. Il est peu probable que des laïcs suivent ce mouvement.

Ceci nous amène à la critique la plus sérieuse que l'on pouvait faire à ce Livre d'Heures ; une critique, ou plutôt une limite à son utilisation. Il a été conçu dans une ambiance monastique, c'est ce qui fait toute la richesse de sa sève liturgique, c'est aussi ce qui l'oriente beaucoup plus vers un public particulier. La fin de l'avant-propos souligne qu'il s'adresse « aux âmes sages qui consentent à se laisser guider au pas mesuré de l'Église ». Il est bien entendu que tout chrétien doit être de ces « âmes sages » et que toute prière du type liturgique s'épanouit au rythme de l'Église. Seuls, pourtant, certains chrétiens voudront s'imposer, et surtout pourront matériellement le faire, de dire cet Office en entier. Or, il est conçu de telle sorte qu'on n'a pas le droit de le mutiler, sous peine de se couper d'une partie de la sève. C'est pourquoi, il est probable qu'il répondra surtout aux besoins des congrégations religieuses, ou de laïcs ayant une vie calme et bien réglée. C'est en vérité un *Livre d'Heures*.

*
**

Le Bréviaire des Fidèles (édit. Labergerie, Paris) a abordé le problème sous un tout autre angle. Les sous-titres de la jaquette donnent tout de suite le ton : ils annoncent « les psaumes — les lectures bibliques — les homélies des Pères de l'Église — les Vies des saints ». Le même contenu que le précédent, sans doute, mais proposé d'abord, en quelque sorte, comme un matériel, non dans une organisation.

Il semble que le P. Henry ait d'abord pensé aux laïcs, à ces militants d'Action catholique, à ces foyers chrétiens dont l'engagement spirituel devient de plus en plus exigeant et de plus en plus sensible aux valeurs d'Église. L'un d'entre eux écrivait à propos de ce Bréviaire : « On propose quatre schémas, mais je gage que la plupart font comme moi : ils en utilisent un cinquième, qu'ils ont inventé eux-mêmes. » Et c'est une formule prônée par l'inspirateur même du volume. Il suggère certaines organisations ; il donne des éléments de structure (prières d'introduction, etc.), mais il a surtout cherché une présentation que chacun puisse adapter à ses possibilités sans pour

cela perdre la densité de l'ensemble (notamment du point de vue des psaumes, qui seront tous utilisés).

Cela entraîne sans doute certains inconvénients : l'assignation traditionnelle de certains psaumes est abandonnée (sauf quelques indications sur les psaumes du matin et du soir); le dimanche est marqué seulement par l'homélie et le *Te Deum*; les rubriques sont plus complexes et plus imprécises (des congrégations qui utilisent ce *Bréviaire* selon le schéma complet ont parfois du mal à s'y retrouver).

Bien entendu, on trouverait de nombreux éléments communs aux deux ouvrages : utilisation des hymnes, des homélies, de la *lectio continua*, et donc année liturgique commençant à la Septuagésime. Était-il bien nécessaire de conserver pour les lectures la division par mois, à partir d'août ? Elle déconcerte sans raison le profane, par la dualité avec la succession des dimanches après la Pentecôte. A la fin des lectures, le *Bréviaire* a eu la très heureuse idée de conserver les *répons* traditionnels de l'Office divin. Sous une forme vivante, ils mettent en relief le texte lu en évoquant à son propos un passage de l'autre Testament, et ceci demeure très enrichissant pour le fidèle, malgré la brièveté de cette évocation (faite, on le sait, en latin, pour être chantée).

Le Sanctoral a été conservé intégralement; on pourrait le regretter, si l'on ne songeait que, comme il a été dit, le fidèle pourra lui-même faire son choix dans l'ensemble des textes qui lui sont proposés. Il sera sans doute heureux de retrouver dans son *Bréviaire* les saints qu'il trouve dans son *Missel*. Il eût cependant été bon d'orienter sa spiritualité vers une découverte plus dépouillée du Temporal.

Les traductions sont bonnes, moins bonnes pourtant, dans l'ensemble, que celles du *Livre d'Heures*. Il y aurait intérêt à unifier les traductions de psaumes (par exemple, pour les versets de bénédiction de la table). La présentation typographique est fort agréable et d'une lisibilité exceptionnelle. Le livre est maniable, transportable, et c'est un gros avantage, toujours dans la perspective d'une utilisation par les laïcs engagés dans le monde. Le prix est très sensiblement plus abordable que celui du *Livre d'Heures*.

*
* *

L'Officium divinum parvum, du P. Fleischmann (traduction sous la direction de H. Chirat; éd. Desclée et Cie, Paris-Tournai-Rome), a, dit la préface de Mgr Weber, « le grand avantage d'avoir été expérimenté déjà dans de nombreuses maisons religieuses de langue allemande, après avoir été préparé au nom de la Commission liturgique de l'assemblée des évêques d'Allemagne ». Cependant, faut-il le dire ? il nous déçoit un peu.

Il porte un sous-titre : « Bréviaire simplifié ». On sent en effet que l'auteur s'est efforcé d'alléger, à l'intention de religieuses actives, un office trop lourd à réciter intégralement. Tout en conservant l'ensemble des *heures*, il en a réduit considérablement le contenu : un ou deux nocturnes à matines, trois psaumes aux grandes heures, un seul psaume aux petites heures, pouvant être complété d'ailleurs par deux autres psaumes le dimanche. Car trois formules d'office sont

proposées, de longueurs différentes, selon les possibilités de chaque congrégation.

Afin de compenser la suppression de nombreux psaumes, entraînée par le schéma adopté, le P. Fleischmann a constitué deux séries hebdomadaires, que l'on utilise à tour de rôle. Malgré cela, il ne parvient pas à utiliser tout le psautier, et c'est là que se situe la première critique, capitale, que l'on peut faire à son œuvre. Le problème est mal posé : « Pour introduire dans ce *Petit Bréviaire* un plus grand nombre de psaumes que dans le *Petit Office de la Sainte Vierge...* », dit l'introduction, qui considère comme une réussite que cent vingt-huit psaumes soient employés. Il ne s'agit pas d'étoffer un *Petit Office de la Sainte Vierge* : il s'agit d'introduire des religieuses dans la prière de l'Église, et cette prière n'a jamais accepté de faire une sélection dans la prière inspirée (sauf à l'intention de la masse des fidèles). Il suffirait de se reporter à l'article du P. Bouyer dans le dernier fascicule de *La Maison-Dieu*² pour être convaincu qu'aucun psaume n'est exclu de la prière chrétienne, et l'on est surpris, après avoir lu des réflexions analogues dans l'introduction de l'*Officium parvum*, de trouver une telle mise en œuvre. D'autant qu'il ne s'agit pas seulement d'un choix : les psaumes utilisés sont souvent mutilés. Les hymnes d'ailleurs subissent le même sort : on a voulu les réduire généralement à la longueur uniforme de trois strophes, qu'il s'agisse des hymnes du commun ou de celles des grandes fêtes; peut-on voir sans regret le *Christe Redemptor omnium* de Noël réduit à ses première et troisième strophes et à la doxologie? Dans le même souci d'allègement, les finales des oraisons ont été toutes ramenées à la formule brève (*per Christum Dominum nostrum*).

Les lectures ont été maintenues à Matines. Mais il n'existe de lectures propres que pour les grandes fêtes du Temporal et du Sanctoral. En dehors de ces fêtes, on utilise les lectures d'un « Commun » différent selon les diverses périodes du Temporal, ou selon les catégories classiques du Sanctoral; c'est-à-dire qu'il n'existe plus rien qui ressemble à la *lectio continua*, si caractéristique de l'Office divin, si importante pour un contact vivant avec la Bible. Les lectures sont bien choisies, dans l'Écriture (surtout le Nouveau Testament) pour le premier nocturne, dans les sermons des Pères pour le second. Elles sont suivies de répons du type habituel.

Tout ceci aboutit à la même critique profonde : l'auteur a simplifié en amputant. Il a conservé bon nombre de détails tout à fait secondaires (il semble que ses rubriques soient sensiblement — et inutilement — plus compliquées que celles des deux autres livres recensés), et il a par contre abandonné des éléments essentiels de l'Office divin : l'utilisation de l'ensemble de la prière inspirée, la lecture assidue de la Parole de Dieu, l'intégrité de certaines prières de l'Église (les hymnes; les finales des oraisons, dont la doxologie est si importante).

L'ordonnance du cycle liturgique est classique. Pour le Sanctoral, seules les grandes fêtes ont un office propre. Les autres utilisent l'office — y compris l'oraison — du Commun. Un calendrier des saints

2. *La Maison-Dieu*, n° 33, pp. 8-20.

est proposé, assez réduit et avec des fêtes facultatives, ce qui représente un bon effort vers un allègement du Sanctoral.

Comme pour le *Livre d'Heures*, le texte latin est donné en regard du texte français (y compris les lectures); le texte est celui du nouveau psautier, les hymnes sont dans l'ancienne version. La traduction est bonne, sans plus. Il faut attendre qu'elle ait fait ses preuves pour porter un jugement sur son aptitude à être psalmodiée.

Une longue introduction sur l'Office divin en général, qui insiste sur les psaumes, mérite d'être signalée pour sa qualité, malgré quelques lourdeurs. A l'intérieur de l'Office, en outre, les psaumes sont scandés par des sous-titres qui aident la prière, d'autant plus qu'ils sont directs et de bon goût, orientés souvent vers une christologisation très heureuse.

Signalons que l'*Officium divinum parvum* est le moins encombrant des trois « bréviaires » pour fidèles, et que son prix est le plus modique.

*
* *

Il est difficile de comparer les trois volumes. L'essentiel en est l'inspiration commune, et c'est ce qui fait l'intérêt de ces essais. Aucun des auteurs ne prétendrait sans doute avoir trouvé la formule définitive. Celle du P. Fleischmann nous paraît appeler des réserves sérieuses. Les deux autres ouvrages sont fort différents l'un de l'autre. Si le *Livre d'Heures* a plus de qualité, le *Bréviaire* est plus adapté, plus souple. En fait, d'un côté comme de l'autre, il est peu probable que les auteurs prétendent avoir trouvé la formule définitive. Pour les communautés stables, les personnes engagées dans la vie religieuse, le problème est relativement facile et nous avons là deux solutions bien élaborées qui commencent déjà à produire leurs fruits : il n'est aucune communauté, semble-t-il, qui ait regretté de s'être engagée dans cette voie, bien au contraire ! Mais pour des fidèles vivant dans le monde avec leurs responsabilités humaines, leurs charges sociales et familiales, la question est toute différente — elle se pose d'ailleurs à un plan plus profond, celle de la spiritualité des laïcs; il s'agit de trouver ce qui les insérera pleinement dans la prière de l'Église, les unira à sa vie liturgique, sans cependant être un démarquage de l'Office propre des prêtres et des religieux. Le *Bréviaire* du P. Henry, particulièrement, fait un effort dans ce sens, et pose un jalon qui durera longtemps. Peut-être faudra-t-il un jour, plus tard, aller plus loin. Qui nous donnera, dans ce domaine, des orientations pour une solution (provisoirement) définitive ?

JEAN-MARIE HUM.

P.-S. — Ces lignes étaient déjà rédigées lorsque nous avons eu sous les yeux une recension du *Livre d'Heures* et du *Bréviaire des fidèles* parue dans la *Revue des Cercles d'études d'Angers* (13^e année, n^o 6, avril 1953, p. 124). Elle nous a fort déconcertés. Son anonymat cache-t-il quelqu'un qui connaît vraiment la liturgie dans sa réalité de prière vivante de l'Église ? et quelqu'un qui a un contact avec le monde actuel ? A-t-on le droit, après l'encyclique *Mediator Dei*, de